



No 2011 – 07

March

ECONOMIC INTEGRATION IN THE EUROMED: CURRENT STATUS AND REVIEW OF STUDIES

Joachim Jarreau

NON-TECHNICAL SUMMARY

Since the mid-1990s, south Mediterranean countries (SMCs) have engaged in a process of trade liberalization with the EU, aiming at creating a free trade area in the region by 2020. This process has been pursued in the framework of bilateral association agreements (AAs) between the EU and each of its partners in the MENA (Middle-East and North Africa) region. In a first step, this process of liberalization has been defined to include the removal of trade barriers for industrial goods, and a partial tariff reduction in agricultural and food processing sectors; while a widening of the scope of the agreements to include deeper liberalization in agricultural, agro-food and services sectors, as well as a reduction in non-tariff barriers (NTBs), is currently in negotiation. In parallel, some of the south-Mediterranean countries have been engaged in intra-regional liberalization, essentially through two agreements: the GAFTA (signed in 1997) which creates a free-trade area between members of the Arab League; and the Agadir agreement (signed in 2004), including Morocco, Tunisia, Egypt and Jordan. These agreements entail a gradual implementation of tariff reductions in industrial and agricultural sectors. Finally, some of these countries have engaged in bilateral FTAs among themselves (Turkey-SMCs), with the US (Morocco, Jordan, Israel) and other partners (Canada, Mexico, EFTA).

This article intends to draw a picture of the current status of the liberalization process; and to survey the main results from existing studies of its impact on the economies of the area. An exhaustive list of agreements involving countries of the region with a description of each in terms of coverage, status and agenda has been built; along with an overview of economic flows in the region (goods and services trade flows, investment and transfers).

The first important question is to estimate the ‘trade potential’ of these agreements. Some observers have expressed doubts on the potential of these agreements for the following reasons: concerning intra-regional integration, the low level of trade among countries of the MENA region has long been observed, and attributed both to a low level of trade complementarity, and to structural and institutional impediments to trade. As for integration with the EU, it was noted that since SMCs already benefited from preferential (tariff-free) access to EU markets for their industrial exports, prior to the start of the AAs, these agreements would essentially consist in a non-reciprocal liberalization of their markets to EU exporters, thus offering little prospects for



INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DANS LA RÉGION EURO-MÉDITERRANÉENNE: ÉTAT DES LIEUX ET REVUE DE LITTÉRATURE

Joachim Jarreau

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Depuis le milieu des années 1990, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) se sont engagés dans un processus de libéralisation commerciale graduelle vis-à-vis de leurs partenaires de l'UE. La première phase de ce processus est inscrite dans les accords d'association bilatéraux entre l'UE et chacun de ces pays¹. Ces accords comprennent un agenda de démantèlement tarifaire progressif sur les biens industriels, étalé sur une période de 12 ou 15 ans. Ce démantèlement qui a débuté avec l'accord EU-Tunisie en 1995, devrait s'achever vers 2020. Dans un second temps, un élargissement du cadre de ces accords pour y inclure la libéralisation des échanges dans les secteurs agricole, agro-industriel et de services, ainsi que pour réduire les barrières non-tarifaires aux échanges entre les partenaires, est prévu et fait actuellement l'objet de négociations. Parallèlement, certains des PSEM ont engagé un processus d'intégration régionale, sous la forme de deux accords principaux: la zone arabe de libre-échange (ZALE) implémentée sous les auspices de la Ligue arabe et qui inclut les 9 pays arabes considérés ici (Israël et Turquie exceptés); et l'accord d'Agadir, incluant le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. L'élimination des barrières tarifaires pour les biens industriels prévue dans le cadre de la ZALE a démarré en 2005 (certains pays bénéficiant de périodes d'ajustement); pour l'accord d'Agadir le démantèlement a débuté en 2007, l'un des objectifs principaux de cet accord étant de permettre aux pays membres d'exploiter de manière optimale le système de règles d'origine accordé par l'UE à ces pays. Enfin, certains des PSEM ont également signé des accords bilatéraux entre eux (Turquie-PSEM), avec les États-Unis (Maroc, Jordanie, Israël), et avec d'autres pays ou groupes de pays (Canada, Mexique, AELE).

Cette étude dresse un état des lieux du processus d'intégration dans l'Euro-Med, et rassemble les résultats des recherches existantes sur les impacts de ce processus sur les économies des PSEM. Un recensement exhaustif des accords impliquant les pays de cette région a été réalisé, qui permet de récapituler leur état d'avancement (en vigueur ou en cours de négociation) et leurs principales caractéristiques (pays concernés, couverture, agenda de démantèlement). On a

¹ Les onze pays considérés dans cette étude sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Lybie, l'Égypte, Israël, les Territoires Palestiniens, la Jordanie, la Syrie, le Liban et la Turquie. Seule la Lybie n'a pas signé d'accord avec l'UE. La Turquie est dans un processus d'adhésion à l'UE et est en union douanière avec l'UE depuis 1996.

ensuite dressé un état des lieux des échanges dans la région, comprenant flux commerciaux, de services, d'investissement et transferts courants, décomposés par origine/destination, et structure. Enfin, une synthèse de la littérature récente a été réalisée. Les paragraphes suivants en présentent les principaux résultats.²

La première question posée concernant le processus d'intégration régionale est celle de l'effet des accords sur les échanges entre les pays impliqués. *Ex ante*, de nombreux observateurs ont exprimé des réserves sur le « potentiel de commerce » des PSEM entre eux, du fait des similarités des structures de production d'une part, d'infrastructures insuffisamment développées de l'autre. En ce qui concerne l'intégration avec l'UE, on a noté que la plupart des PSEM bénéficiaient déjà d'accès non tarifés aux marchés européens dans les secteurs industriels, dans le cadre d'accords préférentiels datant des années 1970. De ce fait, les accords d'association récents procèdent à une libéralisation « asymétrique », consistant essentiellement en l'ouverture des marchés des PSEM aux exportateurs de l'UE; il était donc à attendre que ces accords aient un impact important sur les exportations de l'UE vers les PSEM, mais un impact faible, à court terme au moins, sur les flux dans l'autre sens.

Les études d'impact sur ces accords sont présentées dans la première section de la revue de littérature; elles utilisent la méthodologie des modèles « gravitaires ». En général, ces études identifient un impact positif, modéré mais significatif des accords intra-régionaux (essentiellement la ZALE), de création de commerce (l'entrée en vigueur de l'accord d'Agadir est un peu trop récente pour une évaluation fiable des effets sur les flux commerciaux). Les estimations les plus fiables se situent entre 16 et 24% pour l'impact (en moyenne sur l'ensemble des pays) de la création de la ZALE sur les flux entre les membres. En revanche, les accords Euro-Med ont augmenté clairement les exportations de l'UE vers les PSEM mais ont eu un impact nul, voire légèrement négatif, sur les exportations des PSEM ; il n'y a donc pas de signe tangible d'un impact positif de ces accords sur la compétitivité des PSEM, via un accès favorisé à des produits intermédiaires et d'équipement. De plus, un effet de « diversion de commerce » (c'est-à-dire que ces pays substituent des importations en provenance de l'UE aux produits précédemment importés d'autres régions, suite à la baisse des droits de douane) est identifié.

La deuxième partie de cette revue est consacrée aux études en équilibre général calculable (CGE), qui construisent un modèle pour les économies des pays étudiés pour fournir des prédictions sur l'impact du processus d'intégration sur l'ensemble de l'économie (importations et exportations, production par secteurs, revenu total, revenus des facteurs, revenus du gouvernement, consommation...). Ces modèles permettent également de décomposer la variation totale de « bien-être » pour les consommateurs d'un pays donné à la suite d'un changement de politique commerciale, et de quantifier les termes de cette variation : création et diversion des flux de commerce, efficacité dans l'allocation des ressources, termes de l'échange, effets compétitifs, effets de variété. On peut ainsi identifier les sources de gains et de pertes pour les pays engagés dans la libéralisation. La plupart des simulations réalisées avec ces modèles, prédisent que les PSEM retirent des gains limités, ou des pertes nettes, du processus de libéralisation Euro-Med, relativement à un scénario de base sans intégration³. Les décompositions par sources de variation du bien-être font apparaître des gains importants pour les PSEM dus à la création de commerce, limités par l'effet négatif de la diversion de

² Le tableau récapitulatif des accords, et l'état des lieux des échanges dans la région se trouvent ici présentés en annexes à la fin du document.

³ Les résultats présentés sont généralement à un horizon de court à moyen terme, entre 10 et 20 ans après le début des démantèlements tarifaires. Ces résultats présentent cependant d'importantes variations d'une étude à l'autre, en fonction des hypothèses de modélisation, données disponibles pour la calibration du modèle, hypothèses concernant l'agenda de réductions tarifaires, choix de l'agrégation des pays et des secteurs retenue dans le modèle, etc.

commerce, du fait des distorsions de prix introduites par la libéralisation préférentielle. Les termes de l'échange varient en général de manière négative pour les PSEM, une conséquence des réductions tarifaires unilatérales. L'ampleur de cet effet varie en fonction des hypothèses retenues. Le signe de l'effet de compétition varie en fonction des pays. Noter cependant que ces modèles ne rendent pas nécessairement en compte des gains potentiels de compétitivité générés par l'ouverture.

La Tunisie, et dans certains cas le Maroc, sont les pays les plus positivement affectés par les accords d'association ; la Tunisie en particulier bénéficie d'une base industrielle relativement développée au départ, qui subit un processus de « rationalisation » positif. Les autres pays de la région subissent, en général, un effet de désindustrialisation suite à l'ouverture de leurs marchés à la concurrence de l'UE, et une perte nette de bien-être⁴. Dans les scénarios de libéralisation intra-régionale (des PSEM entre eux), la Tunisie se spécialise dans des industries relativement avancées tandis que les autres pays de la zone se spécialisent dans l'agriculture et les industries intensives en travail.

Enfin, des études simulant l'effet d'approfondissements possibles de l'intégration Euro-Med, sont présentées dans la dernière partie. Le démantèlement des barrières non-tarifaires, ou celui des barrières au commerce de services, produit en général des gains substantiels pour les PSEM, du fait d'effets de création de commerce plus importants que dans le cas d'un simple démantèlement tarifaire. Dans l'hypothèse d'une libéralisation des services, certaines études prédisent également des effets positifs de compétition, en particulier dans les secteurs domestiques de services à caractère oligopolistique ; cependant l'amplitude réelle de ces effets reste à déterminer. Les scénarios envisageant une extension des accords Euro-Med pour inclure la libéralisation dans les secteurs agricoles obtiennent des résultats mitigés, et des gains limités pour les PSEM dans la majorité des cas ; des différentes formes possibles de libéralisation dans ce secteur, celle d'une réduction tarifaire réciproque apparaît constituer le meilleur instrument.

Classification JEL : F15, F17, O24, O53, O55.

Mots-clefs : Intégration commerciale, Euro-Méditerranée, modèles de gravité, modèles d'équilibre général calculable.

⁴ Israël et la Turquie sont en général moins significativement affectés, du fait de niveaux de protection initialement plus bas.

export expansion for these countries. As intra-regional and EuroMed agreements have been in force for several years now, some studies have started to assess their trade impacts, most often using a gravity methodology. These studies generally find a clear and substantial trade expansion effect of intra-regional agreements, mainly the GAFTA, while implementation of the Agadir agreement is probably too recent for a consistent evaluation. By contrast, Euro-Med agreements are consistently found to have increased export flows from the EU to its partners, but with no significant, or even slightly negative impacts on the exports of SMCs; this seems to confirm predictions made prior to the implementation of these agreements.

Second, assessing the economic impacts of liberalization for south-Mediterranean economies requires going beyond trade flows to examine effects on production by sectors, income (total and its distribution), government revenues, and total welfare. This has been done in several studies using computable general equilibrium (CGE) methodology, which conditional on modeling hypotheses and available data for the economies considered, enables to project the consequences of a change in trade policy for the different sectors. In addition, such models also make it possible to decompose the effects of a liberalization (trade creation and diversion, allocative efficiency, terms of trade, competition effects) to identify the main sources of gains and losses for the economies opening up. Results from this literature are relatively mixed, due to differences in the modeling hypotheses, availability of data for the countries under study, and assumptions on the path of tariff reductions ('scenarios'). However, most attempts to simulate the effects of the implementation of the EU-Med agreements find losses or limited gains for SMCs. In general, the main source of gains for these countries lies in trade creation effects (through access to cheaper imports), but these are compensated by important trade diversion (over-importing from the EU following preferential liberalization) with adverse effects on government revenues. Terms of trade effects are also negative in most scenarios, again a consequence of the asymmetric structure of tariff reductions. The sign of competition effects vary across countries and studies. Note however that such models do not, in general, account for potential competitiveness and productivity gains arising from exposure to foreign competition. Considering the effects across countries, important differences emerge. Tunisia, and to a lesser extent Morocco, stand to gain relatively more from the AAs, the former having an initially more developed industrial base which undergoes positive rationalization effects; while the rest of MENA countries generally experience significant deindustrialization effects and overall losses in welfare (Israel and Turkey being generally less affected due to lower initial protection levels). Considering scenarios of intra-regional liberalization, Tunisia is generally found to exploit its locally comparative advantages in manufacturing while other MENA countries engaged in the process specialize more in agriculture. Finally, we consider a series of issues related to the 'deepening' of the Euro-Med integration process. The removal of non-tariff barriers, and of barriers to trade in services, generally yields large gains for the SMCs through larger trade creation effects and competition effects; however quantifying these barriers and the gains (and costs) from their removal remains a methodological challenge. Conversely, an extension of the agreements to agriculture and agro-food sectors generally finds mixed results depending on assumptions on the form of such an extension; reciprocal tariff reductions are generally found to be the instrument yielding most gains for the MENA economies.

JEL Classification: F15, F17, O24, O53, O55.

Key Words: Economic integration, EuroMed, Gravity models, Computable general equilibrium.